

Réf: Dossier 245142

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EDANMA »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SABLE, Lot 2436, Ilot 277

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 25 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EDANMA »

Objet : ACHATS – LOCATION ET VENTE DE BIENS FONCIERS ; CONSEILS D'EXPERTISE IMMOBILIERE ; SUIVI DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES ; ENTRETIEN ET GESTION DE BIENS IMMEUBLE ; LIVRAISON DE BIENS ET DE SERVICES ; AUTRES SERVICES LIES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
SABLE, Lot 2436, Ilot 277

Dirigeant(s) Mme KOKO BENEDICTE ARMELLE EPOUSE SOTTI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09722 du 31/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63268/GTCA/RC/2023 du 31/08/2023

